LE COURRIER DE L'OUEST

VOLUME V | EDMONTON, JEUDI 27 OCTOBRE, 1910. | NUMERO 4

INAUGURATION DE L'ASILE DU R. P. LACOMBE

L'asile charitable, à la fondation duquel le vénérable Père Lacombe consacre un dévouement que ne sauraient lasser les années, sera inauguré solennellement le 9 novembre prochain.

De passage à Edmonton, le vieux missionnaire du Nord-Ouest a bien voulu nous donner quelques détails sur cette oeuvre à laquelle il a attaché son nom.

Asile de repos pour tous les malheureux sans distinction de nationalités le "Lacombe's Home" est situé à huit milles de Calgary, à Midnapore, sur la ligne du C. P. R.

Le bâtiment principal, en briques, qui mesure 100 pieds de long sur 60 de large, à trois étages, est environné de 200 acres de terre,—don de M. Pat. Burns, —qui permettront dans un avenir prochain la création d'une ferme modèle.

Soixante-dix personnes, hommes, femmes ou enfants, pourront trouver un abri contre la misère dans cet hospitalier établissement.

De dévouées religieuses de la Providence, de Montréal, ont entrpris la tâche de l'organisation et de la direction intérieure de l'Asile.

Le R. P. Lacombe en est l'aumonier et la chapelle sert en même temps d'église paroissiale pour une quarantaine de fermiers des environs.

L'entretien de cet établissement repose entièrement sur la charité publique et le R. P. Lacombe fait appel à tous ceux qu'émeut la pensée qu'en Alberta, comme partout ailleurs, il y a des vieillards sans asile et sans ressources et de petits orphelins.

Les trois principaux bienfaiteurs de l'asile—les amis du R. P. Lacombe, sont Lord Strathcona, Pat. Burns et la Compagnie du C.P.R., qui transporte gratuitement tous les matériaux ou les marchandises destinés à l'asile.

Tout dernièrement le R. P. Lacombe recevait un wagon de pommes de terre expédié par le R. P. Mérer et M. le Curé Ethier, de Morinville, grâce au dévouement des paroissiens de St. Albert et de Morinville. Le vieux missionnaire a été profondément ému de cette marque de générosité et il nous charge de remercier encore en son nom les donateurs.

La bénédiction et l'inauguration de l'Asile du R. P. Lacombe aura lieu le 9 novembre prochain. Mgr Legal présidera à cette cérémonie qui réunira un grand nombre de personnes, prêtres et laïques.

CANADIENS-FRANCIAS ET IRLANDAIS

L'incident Fallon et la nomination de Mgr Gauthier au siège archiépiscopal d'Ottawa contribuent à tendre de plus en plus les rapports entre les Canadiens-français d'Ontario et le clergé irlandais.

Notre confrère la "Presse" publie à ce sujet un article dont nous reproduisons un extrait typique:

"Une dépêche de Kingston annonce que Mgr Gauthier ira prendre possesion du siège archiépiscopal d'Ottawa vers la fin du mois d'octobre.

Pendant ces derniers jours, on s'était autorisé du fait que l'archevêque de Kingston n'avait pas encore reçu ses bulles de Rome pour espérer un plus heureux dénouement.

La rumeur disait que le Vatican, mieux informé, avait été touché des respectueuses protestations des catholiques canadiens-français et suspendait momentanément sa décision, afin de faire une enquête plus approfondie sur la question. Bien plus, la nouvelle s'est répandue qu'un envoyé du Pape était déjà dans Ottawa, spécialement chargé de recueillir des renseignements pour l'information exacte des autorités romaines.

Ce n'était en effet que des rumeurs, qui devaient d'ailleurs leur origine à un sentiment bien naturel. L'espérance est toujours ce qui meurt le dernier dans le coeur de l'homme, et jusqu'à la dernière minute, nos compatriotes d'Ottawa n'ont pas pu se résoudre à croire qu'ils seraient à ce point méconnus. C'est pourquoi ils s'accrochaient à la moindre rumeur, comme celui qui se noie,—ou qu'on noie,—s'accroche désespérément aux plus faibles branches du bord.

Il y a bien eu à Ottawa un individu qui se disait cousin du Pape Pie X et envoyé par lui pour s'enquérir du sentiment canadien-français. Mais personne n'a jamais pu voir ses lettres de créance. D'ailleurs les diplomates romains ont l'habitude d'être plus discrets.

Nous pouvons donc déjà dire que tout est consommé. La thèse de Mgr Bourne et de Mgr Fallon triomphent à Rome. Mgr Merry del Val et Mgr Sbaretti ont été bien entourés, pendant leur séjour à Ottawa, et ils ont évidemment été convaincus que le plus tôt toute l'église du Canada sera anglaise, le mieux ce sera C'est ce qu'affirme l'"United Canada" dans un de ses derniers numéros. Il dit que le Vatican a agi en pleine connaissance de cause, sous la direction du cardinal Merry del Val et que Nosseigneurs Gauthier et Fallon n'ont pas été choisi à l'aveugle.

COURS DES CEREALES

Winnipeg, 26. — Les nouvelles favorables à la récolte reçues aujourd'hui de la République Argentine ont eu pour effet de ralentir un peu le marché aux blés.

On cote les différentes céréales aux prix suivants, comptant.

Blé. — No. 1, northern: 94 1-4; No. 2, northern: 91 1-8; No. 3, northern, 88; No. 4, 82; No. 5, 76 1-2; No 6, 70.

Blé d'hiver d'Alberta.— No. 1, 92; No. 2, 89; No. 3, 87.

Avoine. — No. 2, 31 1-2; No. 3, 29 1-2.

Lin.—2.41.

BEAUMONT, Alta.

M. F. LeBlanc tient actuellement une excellente maison de pension que nous recommandons vivement à tous nos compatriotes de passage à Beaumont.

Le mariage de Mlle J. Beaudoin avec M. Omer Royer a été célébré le 25 octobre.

M. E. Bruneau, représentant de la Compagnie "Victoria Clothing" de Victoriaville, Qué., est de passage à Edmonton pour affaires concernant sa compagnie.

M. Vaugeois, de Trois-Rivières est un nouvel arrivé dans la paroisse de Beaumont.

M. Vaugeois vient d'acheter deux superbes terres.

Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue.

LA VOIE FERREE DU LANDING.

Le C.N.R. décide de pousser activement les travaux de construction.

La Compagnie du C. N. R. vient de prendre une décision qui sera particulièrement agréable aux fermiers qu'intéresse la construction de l'embranchement Morinville-Athabasca-Landing.

Dans le but de hâter la construction de cette ligne, les hommes, les chevaux et le matériel employés sur l'embranchement Végreville-Calgary, viennent d'être envoyés au nord de Morinville.

Si la température le permet, en trois semaines le talus de la nouvelle ligne sera achevé jusqu'à Athabasca Landing.

La pose des rails commencera immédiatement après.

D'après une information puisée à bonne source, la ligne serait mise en opération au début du printemps.

LES ECOLES BILINGUES

Une assemblée importante.

Ottawa, 26. — Une importante assemblée de l'association Canadienne-française, d'éducation d'Ontario a été tenue, mardi soir, à la suite des déclarations faites par Mgr Fallon. L'association s'est déclarée en faveur de la nomination d'une commission royale, qui ferait une enquête sur la question des écoles bilingues dans Ontario. Nous croyons fermement, déclare l'hon. sénateur Belcourt qu'une telle enquête démontrera d'une manière concluante:

1.—Que les écoles, appelées écoles bilingues, ne sont, en aucune façon, inférieures aux autres écoles de la même catégorie dans la province.

2.—Que l'établissement et le maintien d'écoles, dites bilingues, dans plusieurs endroits de la province, faciliteraient de beaucoup l'enseignement officiel de tous les sujets dans l'école et en particulier de la langue anglaise.

3.—Que de telles écoles bilingues sont de nécessité absolue dans ces parties de la province où les enfants lors de leur entrée à l'école ne connaissent pas ou très peu la langue anglaise.

4. Que si la commission découvre des lacunes dans les écoles, dites bilingues, de semblables lacunes seront aussi découvertes dans les autres écoles, et on verra que ces lacunes sont dues principalement, si non en entier, à l'incompétence des instituteurs, à l'insuffisance de l'inspection, et dans certains cas à l'absence complète de toute inspection, ou encore à l'hostilité persistante de certains inspecteurs.

5. Que toute lacune dans l'instruction et l'éducation des enfants, soit dans les écoles publiques, les écoles séparées ou les écoles dites bilingues, est due principalement à la grande difficulté de se procurer pour toutes ces écoles, des instituteurs ayant les qualifications requises par la loi et le département de l'éducation.

6. Que le rapport d'une commission semblable fournira, nous croyons, la meilleure réponse possible aux reproches irréfléchis et injustes de l'évêque de London, qui, en cette occurence, a été encore une fois de plus victime du violent préjugé contre les Canadiens-français, préjugé qu'il a, au dire de ceux qui le connaissent bien, toujours entretenu et fréquemment exprimé avec emphase.

"L'Association, étant d'opinion que l'esprit de Mgr Fallon n'est pas ouvert à la conviction, ne prendra pas part à la controverse si dramatiquement offerte par lui mais réservera plutôt son énergie et ses meilleurs efforts à l'accomplissement de la tâche plus pratique et plus patriotique d'aider le gouvernement d'Ontario à faire la lumière sur la véritable situation dans les écoles et de fournir aux enfants de la province la meilleure éducation possible.

ECHOS TELEGRAPHIQUES

Londres.—La célèbre affaire Crippen vient de recevoir son dénouement.

Le Dr Crippen, reconnu coupable de l'assassinat de sa femme Belle Elmore a été condamné à mort.

Mlle Lenève, sa complice présumée, a été acquittée.

Le Dr Crippen sera pendu le 15 novembre prochain.

Constantinople. — Pour la deuxième fois, le gouvernement français vient de refuser l'admission des obligations d'un emprunt turc à la Bourse de Paris.

Cette décision a été prise à la suite des tentatives faites par le gouvernement Ottoman pour s'affilier à la Triplice.

L'emprunt turc était destiné à la réorganisation de l'armée et de la marine.

Un grand nombre de Jeunes Turcs demeurés fidèles à la France disent que le gouvernement Ottoman vient de perdre un puissant ami.

Genève. — On annonce que Lugi Lucheni, l'anarchiste qui assassina l'impératrice d'Autriche vient de se pendre dans sa cellule.

Naples. — Naples vient d'être balayée par un ouragan terrible.

Les dégats se chiffrent par millions. De nombreuses personnes ont été tuées et les ruines s'amoncellent dans toutes les rues.

L'île de Ischiavy, situé à seize milles au large de Naples a été complètement ravagée.

New-York.—Le concours international d'aviation qui a lieu au parc Belmont remporte un grand succès.

Le record d'altitude a été battu par un aviateur hollandais, Henry Wynmalen, qui s'est élevé à 9186 pieds.

Ottawa. — Un câblogramme reçu du bureau de l'Institut international d'Agriculture de Rome donne les chiffres suivants en ce qui concerne la récolte du blé en France.

263,923,000 minots pour 1910.

La récolte de 1909 se chiffrait par 359,178,000 minots. La moyenne pour les dix dernières années est de 335,388,000 minots.

Calgary. — Le "Royal Hotel," le premier hôtel de Calgary, situé sur un lot de 130 pieds sur 50, au coin de la Huitième avenue et de la rue Centre, vient d'être vendu à la Banque des Marchands pour la somme de $200,000.

Le lot fut payé $300 en 1884.

La construction actuelle sera entièrement démolie, le prix payé concerne donc presqu'exclusivement le lot.

Calgary. — La Compagnie des Tramways de Calgary vient de faire entreprendre les travaux préliminaires d'établissement d'une ligne rurale entre Calgary et Medicine Hat. L'une des ressources importantes de cette nouvelle ligne de tramways suburbains sera le transport du charbon.

Seattle. — A l'approche de l'hiver, 1600 personnes ont quitté le Cap Nome pour venir résider ici. Ce contingent, arrivé aujourd'hui par le dernier vapeur de la saison, représente plus de la moitié de la population du Cap Nome.

Londres.—Accompagné de son fils et de plusieurs autres membres de sa famille, Sarah Bernhardt, vient de s'embarquer à destination de New-York.

La grande tragédienne accomplira sa septième, et très vraisemblablement, dernière tournée américaine.

Sarah Bernhadt, qui est âgée de 65 ans, étant née le 25 octobre 1845, est arrière-grand' mère depuis quelques semaines. On la déclare plus jeune que jamais dans l'interprétation de son rôle de l'Aiglon.

Paris.— On annonce que la Fédération générale du Travail prépare un formidable mouvement pour boycotter le sucre, la viande et le vin dont les prix augmentent sans cesse.

Le mouvement s'étendra à toute la France. Tous les ouvriers seront invités à s'abstenir de ces trois choses jusqu'à ce qu'une baisse appréciable des prix soit obtenue.

Le mouvement de boycott serait imminent.

Paris. — M. Picqué, gouverneur général de Madagascar vient de se mettre en relation avec le président de la Ligue nationale aérienne, de France, en vue d'étudier et d'organiser dans le plus bref délai possible, un service postal par aéroplane entre Tananarive et certains centres importants de la colonie.

Fianarantsoa, située dans la partie sud de l'île, et séparée aujourd'hui par plus de huit jours de marche de Tananarive, serait la première ville reliée à la capitale. La distance est de près de 400 milles.

Chicago. — On rapporte qu'un ballon ayant pris part à la course internationale de la semaine dernière n'a pas encore donné de ses nouvelles; c'est l'"America II." Ce ballon a été aperçu pour la dernière fois dans la province d'Ontario.

Berlin. — L'Angleterre vient de proposer que toutes les puissances reconnaissent en même temps le gouvernement républicain du Portugal.

Cette proposition a été acceptée unanimement.

Halifax. — Le premier croiseur canadien, le "Niobe," est arrivé à Halifax.

Le "Niobe" battait pavillon de l'Amiral Kingsmill. L'hon. M. Brodeur a été la première personne admise à bord du croiseur à son arrivée dans les eaux canadiennes.

Le Lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse a présenté un superbe service en argent aux officiers du "Niobé."

Madrid. — Il est presque certain que l'Espagne va rompre avec le Maroc, pour défaut de payement d'une indemnité de 130,000,000 de pesetas (approximativement $26,000,000) que l'Espagne a exigée à la suite de sa campagne victorieuse contre les tribus du Riff, pendant l'été 1909.

L'Espagne serait, parait-il, sur le point d'envoyer quarante mille soldats sur la côte du Riff, pour y occuper Totuan.

La possibilité d'une nouvelle campagne espagnole au Maroc sera partout commentée avec un grand intérêt à cause de la répercussion que cette entreprise pourrait avoir sur la politique intérieure de l'Espagne.

Paris, 26. — L'aviateur Blanchard est tombé aujourd'hui d'une hauteur de cent pieds et a été tué instantanément. L'accident s'est produit à Issy-les-Moulinaux, où Blanchard s'apprêtait à atterrir après être venu d'une seule traite depuis Bourges.

LE PROCHAIN RECENSEMENT

Ottawa. — On nous apprend, aux bureaux du gouvernement, que les préparatifs pour le prochain recensement qui sera fait dans tout le Canada, seront bientôt terminés. Il n'y aura pas cette fois-ci d'agent général dans chaque province. Tout le travail sera surveillé directement par le département du recensemnt. Un officier sera nommé par le gouvernement, dans chaque comté. Ce dernier aura à sa disposition un certain nombre de subalternes qui battront la campagne et lui feront rapport. Une fois ceci terminé on fera la compilation de tous ces rapports. Ce travail de la dernière heure prendra, nous dit-on, pas moins de 4 mois et nécessitera l'emploi de 150 commis additionnels dans le bureau qui sera occupé à cette besogne.

Les frais se monteront à $1,000,000.

UN GENERAL FRANÇAIS DANS L'OUEST.

Souris Valley, Sask. —Le général Meysonnier, qui était en visite chez son fils, qui demeure ici, a fait une très intéressante conférence, après la messe, sur le Congrès Eucharistique de Montréal et sur la question religieuse en France. Le Dr Duhamel lui avait d'abord présenté une adresse de bienvenue. Toute la population de Souris Valley était réunie dans l'église et a vivement applaudi le conférencier. M. le curé Nadeau le remercia d'avoir accepté d'adresser la parole à ses ouailles. A la sortie de l'église du général Meysonnier, le choeur de chant, sous la direction de M. J. Beally, chanta des airs patriotiques.

QUELQUES RENSEIGNEMENTS INTERESSANTS

Nous extrayons du rapport publié par le ministre de l'Intérieur pour l'exercice expirant le 31 mars dernier les intéressants détails suivants:

Durant l'année 1909-1910, 41,568 colons ont pris des homesteads dans l'Ouest canadien.

Ces colons se repartissent ainsi par nationalité:

Canadiens de Québec, 964; d'Ontario 3,953; des autres provinces canadiennes environ 2,500; des états américaines 12,813; français 360; belges 160; suisses 60; anglais 5,459; écossais 1,326; irlandais 546; allemands 688, hongrois 2,361, suédois 818; norvégiens 843; russes 1,061; Doukhobors 3; chinois 8; japonais 3; turcs 2; grecs 3; hindous 2; arabe 1, espagnol 1.

Ces 41,568 homesteads représentent une surface de 6,650,880 acres. Les droits d'enregistrement de ces terres gratuites ont rapporté au gouvernement la somme de $415,680.

Dans le rapport de M. Paul Wiallard, agent d'immigration en France, on constate qu'à cette agence la correspondance de l'année comprend 21,500 lettres comparé à 12,000 l'année précédente. Cette correspondance comprend surtout des demandes de renseignements sur le Canada venant de toutes les parties de la France. Cet intérêt envers notre pays remarque M. Wiallard, est le fruit d'un travail incessant de six ans. La convention commerciale entre le Canada et la France a fait beaucoup pour attirer l'attention générale sur les ressources naturelles du Canada. M. Wiallard dit que dans sa campagne de propagande il parle beaucoup de l'histoire et de la géographie du pays, afin de bien le faire connaître aux quatre coins de la France et de faciliter un rapprochement entre les deux pays. M. Wiallard annonce qu'il a réussi à faire donner des conférences sur le Canada dans les écoles et les régiments. Pendant l'année environ 500 conférences ou causeries de ce genre ont été faites. Le chef de l'agence française fait aussi remarquer que le nouveau service de la ligne Allan entre Le Havre et le Canada a été amélioré et donne satisfaction. En terminant, M. Wiallard dit qu'il agit de manière à ne pas enfreindre les lois françaises et les immigrants qu'il envoie en Canada forment une classe choisie. Pendant l'année il a reçu 2,260 visites de français prenant des renseignements dans le but d'aller s'établir en Canada.

SAINT BONIFACE.

On nous adresse de St. Boniface une jolie plaquette contenant un exposé descriptif des avantages que la jolie petite ville du Manitoba peut offrir à l'industrie et au commerce. La brochure est tout à fait agréable à parcourir. Les gravures sont parfaitement réussies, en demi-ton sur papier de luxe, et le texte contient des renseignements du plus haut intérêt.

L'Ouest canadien sent le besoin de s'éveiller à la vie industrielle; il a l'ambitiond'arriver à se suffire à lui-même et il semble fatigué de dépendre des autres parties du pays pour les denrées alimentaires, les vêtements, les meubles, les instruments agricoles, et la plupart de objets nécessaires à la vie courante. Les grandes provinces situées entre le Lac Supérieur et les Montagnes Rocheuses ont besoin de manufactures et c'est pour attirer l'attention des industriels que la municipalité de Saint-Boniface a publié la brochure que nous avons sous les yeux.

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST

La Maison de Burgau

No. 38

De sa place, elle dominait Monique assise sur la même roche, mais un peu en dessous d'elle. Par un geste très caressant et comme protecteur, Rosey attira la tête de l'autre jeune femme sur ses genoux et l'y fit reposer. Ce mouvement tendre, presque maternel, qui parut bon au coeur inquiet et endolori de Monique, accusait chez Rosey une supériorité inconsciente, nouvelle, sur la grande jeune femme qui pressait sa tête fière et accablée contre les genoux de la petite Roselyne.

—Savez-vous, lady Monique, reprit Rosey bien bas, sa bouche fraîche à l'oreille de Monique, pourquoi sir Bear est si bon pour moi, pourquoi tout le monde...

Monique ne fut plus tentée de répondre: Parce que vous êtes très riche.

Rosey s'était interrompue; elle continua avec une émotion grave et joyeuse:

—Oh! vous le devinez avant que je vous dise rien. Oui, c'est vrai, j'espère, j'espère, si Dieu veut, donner un baby à Malcolm. Sir Bear aura aussi un petit peu de mon ourson, puisqu'il sera son grand-père. Et, dit-elle généreusement, je vous en donnerai aussi votre part, Mona, je ne serai pas égoïste. Seulement, dites, vous ne vous en irez pas?

C'était elle maintenant qui se serrait toute suppliante contre Monique.

—Ne me laissez pas seule à Blackhorn avant que j'aie mon baby. Est-ce que vous ne voulez pas me promettre? Vous me montrerez à coudre de jolies petites choses, j'ai des quantités de dentelles. Ah! par exemple, j'aperçois tout là-bas un coquillage qui amusera bien notre ourson, je gage.

Elle se leva pour courir tout là-bas. Au bout d'un instant, Monique alla à sa recherche. Rosey était au bord de l'eau, en train de collectionner des coquillages, ce qui était peut-être une façon à elle de commencer sa layette.

En attendant sa petite amie, Monique se promena parmi les rochers qui s'élevaient bien haut sur sa tête et formaient un dédale de voûtes, de tunnels, au sortir desquels on voyait la mer toujours plus près. Monique poussée par un besoin de mouvement, par une sorte de curiosité vague, pénétra dans une niche qui se trouva être une grotte. La mer devait faire ici de fréquentes incursions, les parois, le sol, étaient tapissées de grands coquillages qui se fermèrent avec un bruit quelque peu lugubre à l'entrée de Monique. La jeune femme fit le tour de la grotte en suivant les parois. Quelque chose fit glisser son pied, elle étendit le bras, et au lieu de la muraille rugueuse, ses mains rencontrèrent le vide. Elle poussa plus avant dans cette nouvelle cavité, posant avec précaution ses pieds sur le sable humide qui enfonçait. Après un coude brusque l'obscurité cessa, une lumière verdâtre filtra par quelques interstices de la voûte. Monique marcha encore sans souci des obstacles, se courbant un peu quand la voûte s'abaissait, évitant les arrêtes rocheuses du sol et ne s'arrêta qu'en se retrouvant dans l'obscurité; mais le chemin n'était pas intercepté, il continuait libre et abordable, en dépit d'apparentes difficultés. Et ce qui n'avait été chez Monique qu'un peu d'espoir vacillant devint tout à coup une certitude radieuse. Le hasard lui avait fait découvrir le passage vers la mer.

Monique devait être en ce moment au-dessous du pavillon, car elle entendait le bruit particulier que produisaient au pied de la terrasse de Jean les vagues, se brisant contre une triple pointe de roc.

Elle eut un impérieux désir de poursuivre, d'arriver chez Jean à l'improviste, de surprendre son mari par la bonne nouvelle. Mais elle comprit vite l'imprudence d'un pareil entraînement. Il fallait au contraire rejoindre bien vite Roselyne avant que celui-ci ne la réclamât. Monique ne s'était que trop attardée. Malcolm était peut-être déjà avec Rosey. Elle revint sur ses pas et regagna en quelques minutes son point de départ en plein air.

En protégeant de la main ses yeux éblouis, elle chercha Rosey, mais Rosey avait disparu; elle n'était ni près de l'eau, ni dans les rochers, ni là-haut sur la falaise. Monique ne put distinguer nulle part la tache éclatante que sa robe aurait dû faire parmi les roches sombres. Elle appela: "Rosey, lady Roselyne!..." et n'obtint pas d'autre réponse que le bruit croissant de la mer; elle se mit à courir, appelant toujours et ne trouva que la marque laissée dans le sable par des pieds d'enfant.

Monique eut peur. Où était la jeune femme? Engloutie dans l'eau, fracassée sur une roche, perdue dans les méandres souterrains que la mer allait envahir? Comment la retrouver, la secourir, puisque la mer recouvrait déjà en bondissant l'abord des grottes?

Monique reprit éperdument sa course en évitant d'effacer les pas de Roselyne; elle luttait contre l'idée terrifiante que ces traces étaient tout ce qui restait de Rosey et que la vague allait si vite détruire même ces pitoyables empreintes.

Elle regretta de ne pas avoir promis ce que Roselyne lui demandait et dit: "Je resterai, je resterai..."

Elle s'avança sur une pointe qui surplombait l'eau. Elle regarda en bas avec terreur en répétant: "Oh! Rosey, Rosey..."

—Pourquoi appelez-vous Roselyne? dit derrière elle Malcolm. Est-ce qu'elle n'est pas avec vous?

Monique répondit non de la voix et de la tête.

Il y eut un changement si subit sur le visage dur et bronzé de Malcolm que Monique étendit la main comme si elle avait voulu retenir le mot qu'elle venait de prononcer.

Elle dit d'une voix entrecoupée:

—On va la retrouver... elle va revenir... Elle était là tout à l'heure, tout de suite... Je ne l'ai quittée qu'un instant.

Le bruit de l'eau couvrait sa voix, le vent qui s'était élevé secouait Monique, Malcolm eut un geste furieux:

—La retrouver? Alors elle est perdue? vous l'avez perdue?

—Non, mais non, fit Monique plus effrayée du soudain désespoir de Malcolm que de sa menaçante colère.

—Enfin, que me dites-vous? reprit-il, posant sa lourde main sur Monique. Vous ai-je mal entendue? Parlez donc. Prétendez-vous qu'on pourrait ne pas la retrouver?

—Calmez-vous. Vous me faites mal.

—Et que me fait votre mal à vous! Vous me dites qu'elle était là et qu'elle n'y est plus, prenez garde! Je vois ses pas, oui ses pas sur le sable, mais elle, Rosey, je ne la vois plus.

Il courut comme un fou jusqu'au bord extrême.

—Que regardiez-vous ici, en bas, quand je suis venu? Ah! vous l'aviez vue tomber...

On ne sait quelle image passa devant ses yeux, quelle funèbre vision de Rosey *morte* sous les vagues, toute pâle avec ses longs cheveux noirs dénoués ramenés par le flot sur le visage. Il dit avec une sourde rage:

—Si elle est là, vous... vous..

Deux petites mains mouillées se posèrent sur ses yeux, une voix rieuse cria: Malcolm, Malcolm!

Sans se retourner, sans rien dire, il prit les deux mains qu'il garda prisonnières pendant que Rosey disait en riant toujours:

—Oh! je me réjuissais tnat de vous surprendre... Je ne vous ai pas trop surpris, Malcolm! je ne vous ai pas trop fait peur en courant sur vous?

—Non, non, dit-il doucement. Le chemin est bien mauvais pour vous, lady Roselyne.

Il la souleva dans ses bras et la porta pour lui faire franchir les fragments de roc et les grandes flaques d'eau que la mer multipliait autour d'eux.

Monique le suivit. Une fois ou deux, Malcolm lui donna la main et l'aida à un pas difficile. Il était heureux, heureux d'une manière concentrée, taciturne. Il y avait une sorte de défi dans ses yeux. La marée effaçait la trace des petits pas de Rosey, mais il emportait Rosey elle-même.

Ainsi il l'aimait. Après avoir si longtemps refusé d'y croire, fermé les yeux devant l'évidence, Monique devait en convenir, la fortune que lady Roselyne avait apportée ici, cette richesse qu'il était impossible d'évaluer puisqu'elle avait rendu Malcolm de Burgau patient, tendre et bon, c'était cet amour doux et chaleureux qui l'avait conquis et qu'il rendait à plein coeur.

Monique se rappela ce jour où, presque sans se rendre compte de ses paroles elle avait dit à Malcolm en lui montrant Roselyne: "Pourquoi ne l'emmenez-vous pas?" Elle n'avait entendu dans sa réponse que le nom de Burgau et elle devinait ce qu'il avait voulu dire: un Burgau ne déserte pas la cause de sa maison. Il y avait entre ces hommes à l'âme violente et cruelle une espèce de rude alliance, d'inviolable solidarité, qui les rendait plus dangereux et à laquelle les autres étaient aussi fidèles que Malcolm.

(A suivre.)

ERAVETS

Dans quelques jours, le musée de l'Armée, à Paris, va recevoir la magnifique épée d'honneur qu'après la guerre de 1870 les femmes alsaciennes offrirent à Antoinette Lix, qui fut lieutenant de franc-tireurs. La poignée, qui est en veil argent, représente l'Alsace brisant ses chaînes. Burinée dans le métal, se lit cette inscription: "Pro Deo et Patria."

Antoinette Lix, qui est morte à soixante-dix ans, avait eu une existence des plus mouvementés. En 1863, elle prenait part à l'insurrection polonaise, où elle fut grièvement blessée. Guérie et rentrée en France, elle se distingua lors de l'épidémie de choléra de 1866, ce qui lui valut le bureau de poste de Lamarche, (Vosges).

Au moment où éclata la guerre de 1870, elle forma une compagnie de franc-tireurs dont elle prit le commandement, sous le pseudonyme de "lieut. Tony." Le 6 octobre, au combat de la Bourgense, elle fit subir au général badois Degenfield, une perte de quatre cents hommes.

Depuis, Antoinette Lix vivait en province, dans la plus profonde retraite.

La Californie revendique l'honneur de recevoir les visiteurs du monde entier qu'attirera l'exposition universelle de 1915, organisée à l'occasion de l'ouverture du canal de Panama.

San-Francisco serait la ville la plus qualifiée pour être le théâtre de cette exposition.

La souscription faite en avril et en août dernier pour constituer les fonds nécessaires à l'organisation matérielle d'une exposition internationale, évaluée à $4,089,000, s'élève à $6,500,000.

Depuis le terrible incendie de 1906, conséquence du tremblement de terre, la ville de San Francisco renaît, comme par enchantement.

On a dépensé déjà $300,000,000 en travaux de reconstruction.

San Francisco fait valoir aussi la beauté de son climat. Une exposition ne peut s'ouvrir que dans la saison du repos, des vacances, des loisirs, de juin à novembre, spécialement. Or, la Californie a le privilège de jouir d'une délicieuse température estivale, d'une moyenne de 59 degrés dépassant de 7 degrés seulement la température hibernale de cette contrée favorisée du ciel.

Toutes les flottes des nations pourraient stationner dans sa superbe rade. Tous les navires marchands pourraient transporter directement sur le théâtre de l'exposition les richesses qui devront y figurer.

L'achèvement du canal sera un événement spécialement heureux pour le Pacifique, car c'est l'ouverture de ses eaux au commerce du monde entier. Or, San Francisco est, après Chicago et Saint-Louis, la plus grande ville de l'Ouest, mais elle est aussi le port central de toutes les côtes du Pacifique, entre le canal de Panama et le détroit de Puget. Elle est, de plus, le centre de la communication maritime directe entre les Etats-Unis et l'Asie.

La délation et l'armée française.

Deux soldats du 18e régiment de ligne, à Pau, France, ayant dénoncé un de leurs camarades qui s'était esquivé une nuit de la caserne, le colonel Quiquandon a fait lire et afficher cette note de service:

"Dans les écoles, les enfants ou les jeunes gens qui se livrent à des procédés de ce genre sont traités de "cafards," de "mouchards," et ils sont généralement mis en quarantaine et ne sont approchés de leurs camarades que pour recevoir de bonnes corrections. Le colonel ne veut pas que des actes de représailles de cette nature soient commis au régiment, mais il signale l'ignominie de la conduite des deux hommes. Ils ont commis là un acte de mouchardage indigne d'un soldat français. Cela dénote chez eux ou bien un état d'esprit, une mentalité incompatible avec leur noble rôle de soldats, ou bien un geste de malsaine mauvaise humeur, qu'ils ont à regretter s'ils ont le coeur bien placé. Sinon, ils ne mériteraient pas de continuer à porter le numéro de notre beau régiment, dans lequel les traditions d'honneur militaire interdisent l'introduction des procédés ignobles de la délation."

De Compiègne à Londres en dirigeable.

Le "Clément Bayard," un des meilleurs dirigeables français vient d'accomplir cet exploit superbe; il a franchi la distance de Compiègne à Londres en moins de six heures. Il en faut ordinairement sept pour couvrir le même trajet avec les trains les plus rapides.

La Manche a été franchie en 45 minutes, c'est le premier dirigeable qui accomplit cet exploit.

Le temps était favorable et le ballon a été poussé par une légère brise et s'est comporté de façon magnifique; les moteurs, d'une force totale de 440 chevaux-vapeur ont fonctionné parfaitement. La vitesse moyenne a été de trente-trois milles à l'heure. L'altitude a varié entre trois cents et sept cents pieds.

Le gouvernement français avait envoyé trois contre-torpilleurs qui se montrèrent de grande utilité pendant la traversée du pas de Calais.

La route suivie était Amiens, Abbeville et Boulogne et le ballon la suivit exactement, dirigé par la boussole.

Le "Clément-Bayard" passa au-dessus de Boulogne à 10 heures 20 et atteignit Folkestone une heure plus tard. Il y avait peu de vent au-dessus de l'eau mais une brume épaisse en couvrait la surface.

Le bruit des moteurs et le ronflement de l'hélice attirèrent l'attention de milliers de personnes à Folksetone et dans d'autres villes, et le dirigeable arriva au-dessus de Londres au moment même où les rues de la capitale regorgeaient de monde sortant des églises.

L'apparition du monstre aérien au-dessus des toits provoqua l'émerveillement parmi ces centaines de milliers de personnes qui regardaient fixement la grosse masse mobile. A ce moment les aéronautes semblaient avoir à lutter contre les divers courants et tourbillons aériens. Ils ont tourné au-dessus de l'église Saint-Paul, cerclèrent deux fois la Tour du pont de Londres, plongèrent à plusieurs reprises et effleurèrent lentement le sommet de hauts bâtiments. Ils passèrent au-dessus du Parlement House et filèrent au-dessus de Hyde Park, où la foule s'écrasait littéralement pour voir le dirigeable.

Il y a quelque temps le maire de Rome, un certain juif du nom de Nathan, prononçait des paroles injurieuses à l'égard du Saint-Siège, à l'occasion de la célébration de la chute du pouvoir temporel des Papes.

L'acte du juif Nathan souleva les protestations unanimes de toute la chrétienté et même de nombreuses sectes protestantes.

Une immense assemblée avait lieu récemment à Montréal pour protester contre ces insultes au nom du Canada catholique.

En présence d'une foule énorme massée sur le Champ de Mars, Mgr Bruchési prononça un vibrant discours. Echevins, maire et députés entouraient Sa Grandeur, ce fut un spectacle digne des inoubliables fêtes du Congrès Eucharistique.

A l'issue de la réunion, un cablogramme exprimant l'indignation des catholiques canadiens, en face des injures de Nathan, fut envoyé au Vatican.

AGENCE CONSULAIRE DE FRANCE

Le Consul Général de France à Montréal rappelle aux jeunes Français nés en 1890, et à ceux qui, nés dans les années précédentes, auraient été omis, qu'ils doivent, conformément à la loi militaire, réclamer leur inscription sur les Tableaux de Recrutement, établis en Chancellerie, qui seront arrêtés le 1er janvier 1911.

Il engage fortement, dans leur intérêt, ceux qui ne l'ont déjà fait à se mettre au plus tôt, en rapport avec le Consul Général, 71 Avenue Viger, où tous les renseignements relatifs à leur inscription leur seront donnés.

NORTHERN VALLEY

Depuis le 1er Oct., un bureau de poste est ouvert sous ce nom, dans le T. 30. R. 55, S. 6, 4e M. et recevra une fois par semaine le courrier de Vermilion.

LLOYDMINSTER, Alta

Application sera faite à la prochaine législature pour la création d'une nouvelle voie ferrée qui partirait de Lloydminster pour St. Paul des Métis. Voilà toute une contrée qui sera appelée à une plus grande extension du commerce et de l'agriculture régionale.




CONTRAT DE MALLE

Des soumissions cachetées, adressées au Maître de Poste Général, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le **vendredi 2 décembre 1910** pour le transport des malles de sa Majesté, selon un contrat proposé de quatre ans, trois fois par semaine dans chaque sens, entre le Lac Ste-Anne et Wabamun.

Ce service commencera au bon plaisir du Maître de Poste Général.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations, quant au contrat proposé, peuvent être vus et des formes de soumission obtenues aux bureaux de poste du Lac Ste-Anne et de Wabamun et au bureau de l'inspecteur des Bureaux de Poste.

Bureau de l'inspecteur des Bureaux de poste

A. W. CAIRNS
Inspecteur des Bureaux de poste

EDMONTON, ALTA., 21 octobre 1910.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1675.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00 L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.



JEUDI 27 OCTOBRE, 1910.

CE QUE SERA LA SESSION PROCHAINE

Le Parlement est convoqué pour le 17 novembre—Le programme des travaux

Dans deux semaines, aura lieu l'ouverture de la troisième session du Onzième parlement fédéral.

Bien que le programme des travaux ne soit pas encore définitivement arrêté on sait du moins qu'il sera passablement chargé.

On ne prévoit pas cependant qu'il y est dans l'ordre du jour des matières qui puissent donner lieu à des discussions ardentes et prolongées, entre partis, aussi croit-on généralement qu'en dépit de la tâche assez lourde, en présence de laquelle vont se trouver nos législateurs, la clôture pourra être prononcée quelque temps avant le départ de Sir Wilfrid Laurier et de ses collègues pour la conférence impériale qui doit être tenue à Londres en mai 1911.

Le seul projet de loi donnant lieu à une discussion, que l'on peut prévoir étendue, sera celui concernant la question du tarif douanier; viendront ensuite par rang d'importance, la révision de la loi des banques,—projet qui a pour auteur le ministre des Finances et dont la discussion fut suspendue au cours de la précédente session—,et le projet de loi établissant le contrôle gouvernemental sur les élévateurs des points terminus de transport.

Ainsi que le premier-ministre l'a fait pressentir au cours de son récent voyage dans l'Ouest, ce projet de loi s'inspirera très probablement de la loi du Minnesota relative aux élévateurs.

L'hon. M. Fisher déposera un projet de loi concernant l'extension des pouvoirs de la législation actuelle du Canada au sujet des droits de reproduction littéraire et artistique. Ce projet de loi, très favorable aux artistes et littérateurs canadiens est une conséquence directe de la mission de l'hon. M. Fisher, à Londres l'été dernier.

Ainsi qu'il a déjà été annoncé, M. Templeman déposera un projet de loi organisant une surveillance plus efficace du gouvernement sur la fabrication et la vente des explosifs au Canada.

On ne sait encore si la question de l'extension des frontières du Manitoba, de l'Ontario et de Québec sera discutée et recevra une solution définitive au cours de la session prochaine.

Cette discussion est ajournée depuis longtemps et elle ne sera reprise que si le différend, existant à ce sujet entre les provinces d'Ontario et du Manitoba, s'aplanit.

Si ces deux provinces en viennent à une entente sur la portion du territoire qui doit leur être respectivement annexée et si le gouvernemnt du Manitoba se met d'accord avec le gouvernement fédéral, quant au côté financier de cet agrandissement de territoire, dans le sens indiqué par Sir Wilfrid Laurier au cours de son séjour récent à Winnipeg, rien n'empêchera que cette question très controversée reçoive une solution définitive au cours des mois prochains.

Les questions relatives aux chemins de fer tiendront, comme d'habitude, une place importante dans le programme des travaux de la session. On discutera notamment les intentions du gouvernement en ce qui concerne la construction et l'exploitation du chemin de fer de la Baie d'Hudson. La chambre aura également à voter les crédits rendus nécessaires par la création d'un bureau international chargé de contrôler les tarifs imposés par les Compagnies de chemins de fer pour le transport des marchandises d'un pays à un autre.

La question du tarif douanier et les négociations commerciales avec les Etats-Unis seront, sans aucun doute, les mesures les plus importantes de la session si l'on se place au point de vue de la politique de parti. A ce point de vue également on peut s'attendre à voir l'Opposition exploiter une fois de plus la question des prétendus scandales financiers éclos au comité des comptes publics.

En ce qui concerne la question du tarif douanier, il est fort difficile de prévoir dès maintenant, avec quelque exactitude, quel sera le résultat du mouvement actuel en faveur de meilleures relations commerciales avec les Etats-Unis, de même que ce qu'il adviendra du désir manifesté par l'Ouest au sujet de l'abaissement des droits de douane sur les importations américaines.

Il sera intéressant de suivre le développement que ces mesures prendront en Chambre.

LA POLITIQUE EXTERIEURE

a puissance navale de l'Angleterre et l'autonomie canadienne

La question de la suprématie navale de l'Angleterre, envisagée au point de vue canadien inspirait tout dernièrement quelques judicieuses réflexions à l'un de nos confrères.

L'Angleterre est une île, disait il, dont la production agricole ne suffirait pas à nourrir ses habitants pendant trois mois de l'année.

C'est un pays qui vit de son industrie, dont il vend les produits à l'étranger, pour payer les denrées alimentaires dont il a besoin et faire, en outre, le bénéfice qui constitue son unique source de richesse nationale.

L'Angleterre a donc, en effet, un besoin absolu que les mers du monde lui soient librement ouvertes; c'est la condition primordiale de sa vie économique.

Privée du sceptre de l'empire des mers, l'Angleterre est à la merci du premier ennemi venu. Qu'on la prive de ses importations de blé et de viandes, elle meurt de faim. Qu'on l'empêche d'importer ses matières premières et d'exporter ses produits fabriqués et Albion est ruinée.

Il faut donc pour la sécurité de l'Angleterre, que celle-ci soit plus forte sur mer que n'importe quelle alliance d'autres nations pouvant lui déclarer la guerre.

Ceci est d'ailleurs une vérité élémentaire de la politique mondiale et c'est ce défaut de la cuirasse qui a inspiré aux hommes d'Etat anglais le principe intangible du "two power standard" en matière de marine militaire.

D'autre part, toutes les colonies et possessions autonomes de l'Angleterre vivent de sa vie économique et financière; elles sont en quelque sorte indissolublement liées aux destinées de la métropole; elles sont solidaires de sa sécurité et souffriraient forcément de la privation de ses marchés et de ses capitaux.

Au Canada, en particulier, nous vendons à l'Angleterre, les deux tiers de nos produits et les trois quarts de nos exportations agricoles.

Que par suite d'un blocus, le marché anglais nous soit fermé, il nous faudra immédiatement trouver un autre débouché pour nos beurres, nos fromages, nos oeufs, notre bois, nos céréales, nos peaux, etc. Une telle perturbation dans notre système économique résulterait dans la paralysie complète pour un temps indéterminé de notre commerce et de notre agriculture.

Ça serait là la première conséquence d'un blocus des côtes d'Angleterre.

Après le côté économique de l'aventure viendrait le côté politique.

L'Angleterre bloquée sur sa falaise, c'est l'Angleterre vaincue sans retour, c'est en un mot la fière Albion amenée à traiter la paix à la discrétion du vainqueur.

Est-il rien de plus rationnel que d'estimer que les colonies britanniques qui font envie à tant d'autres puissances, serviraient tout naturellement de rançon à la mère-patrie? Le Canada serait donc cédé à une autre puissance, or, comme le disait si justement Sir Wilfrid Laurier dans son dernier discours, quelle est la puissance autre que l'Angleterre qui acorde l'autonomie à ses colonies?

Si nous devenions colonie allemande, c'est alors que nous pourrions dire adieu à toute espérance d'autonomie.

La brutale soldatesque germanique nous traiteraient comme de simples Alsaciens.

Mais supposons que les Etats-Unis nous épargnent cette honte en annexant nos provinces à l'Union, tous nos privilèges de langue, d'écoles, etc., disparaîtraient bientôt comme disparurent les privilèges analogues des Louisianais.

Il est aisé de se rendre compte par cet exposé que le Canada a un intérêt vital à ce que la suprématie navale anglaise demeure intangible, et ne doit-on pas se féliciter doublement que Sir Wilfrid Laurier ait su résoudre ce problème, au point de vue canadien, en sauvegardant notre autonomie et en demeurant fidèles à notre allégeance?

NOTES ET COMMENTAIRES

Au moment où la création de la marine canadienne fait tant couler d'encre et suscite de si fortes passions, il n'est pas sans intérêt de relever le câblogramme qui nous apprend sur quelles bases on organise actuellement la marine australienne.

De même que la milice, le service naval australien est obligatoire en cas de mobilisation; le Gouverneur-général peut, sans consulter les Chambres, acheter les navires de guerre dont le besoin se ferait sentir. De plus, dès la déclaration de guerre, la flotte australienne est mobilisée par le Gouverneur-général et mise à la disposition de l'Amirauté anglaise.

L'instruction des marins, la discipline, l'armement des navires doivent être identiques à ceux de la marine britannique. Enfin, pour assurer une homogénité plus parfaite entre la marine de la métropole et celle de la colonie, certains navires seront échangés pour un délai déterminé: c'est-à-dire qu'un croiseur australien sera placé de temps à autre dans la flotte britannique tandis que la place ainsi vacante sera momentanément occupée par un croiseur anglais.

En voilà assez pour rendre malades les nationalistes australiens.... si toutefois le genre existe...

Le bureau de publicité de la province d'Alberta vient de clore l'exerecice pour les 9 premiers mois de ses opérations.

D'après les statistiques obtenues, il appert jusqu'à l'évidence que le flot d'immigrants, amenés en Alberta par la propagande du bureau, porte le chiffre total de la population provinciale au-delà de 400,000.

Interrogé sur les résultats de la campagne, le commissaire de la publicité, M. Hotchkiss, a fait les déclarations suivantes:

"Lorsque nous nous sommes mis à l'oeuvre au printemps dernier, nous n'avions pas l'espérance d'obtenir des résultats aussi satisfaisants.

"On peut dire que durant les mois derniers nous avons amené les immigrants à pleins wagons dans notre province.

"Dans les neuf mois qui viennent de s'écouler, nous avons accompli l'oeuvre que nous estimions devoir prendre une période double.

"Je puis vous donner l'assurance d'après les rapports qui me sont parvenus de nos agents que l'immigration sera encore plus considérable au printemps prochain."

Depuis le 1er septembre 1908 le gouvernement fédéral a encaissé, par suite de la vente des terres publiques de l'Ouest, sous le droit de préemption, la jolie somme de $21,009,600.

Cette somme représente pour les colons l'achat de 43,770 quarts de section.

On sait que le produit de la vente des terres de préemption est spécialement affecté à la constitution du capital nécessaire à la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

A cette somme déjà importante viennent s'ajouter les intérêts payés par les fermiers; c'est encore quelques millions de plus.

D'autre part une quantité énorme de terres vacantes sont encore sur le marché et avec l'excellente immigration dont notre pays bénéficie de plus en plus, il faut s'attendre à voir les ventes de terres de préemption augmenter dans une large mesure d'ici à 5 ans.

La somme réalisée sera amplement suffisante pour couvrir tous les frais de construction de la voie ferrée de la Baie d'Hudson.

L'Ouest disposera ainsi d'une voie de communication extrêmement avantageuse dont les frais de construction auront été exclusivement couverts par la vente de ses terres.

Est-il plus sage politique?

A l'occasion du recensement, auquel on vient de procéder aux Etats-Unis, Tacoma a été le théâtre d'une aventure plutôt plaisante.

Jusqu'à la veille du recensement Tacoma avait un population d'environ 80,000 âmes.

Ce n'est déjà pas si mal, direz-vous. D'accord, mais les gens de Tacoma ont plus d'ambition que cela. Au moment d'avouer officiellement le chiffre de la population de leur ville, ils découvrirent que celle-ci n'avait point progressé dans la proportion des villes rivales.... et ils se permirent une petite manoeuvre dont le mobile est assurément très louable.

Ils peuplèrent.. par l'imagination, les terrains vagues de maisons qu'ils supposèrent très populeuses. Ils ne se gênèrent pas non plus pour augmenter le nombre des enfants dans les familles existantes... supposèrent-ils une invasion subite de bébés dans "les ménages sans enfants" l'histoire le dira peut-être. Toujours est-il que le lendemain du recensement Tacoma avait 120,000 habitants!...

Le résultat de cet accroissement phénoménal surprit un tant soit peu à Washington. On se livra à quelques calculs... et l'on découvrit que chaque maison à Tacoma devait donner asile à 60 personnes...

Les zélés recenseurs n'avaient point augmenté le nombre des maisons dans la même proportion que celui des habitants.

On en rit encore...

Pour poursuivre l'oeuvre de l'embellissement de Paris, le conseil municipal de la Ville-lumière votait dernièrement un emprunt de près de $48,000,000.

En quelques jours l'émission d'obligations *fut couverte trente fois*...

Voilà qui parle éloquemment en faveur du crédit de Paris et de la rondeur du "bas de laine" français!...

La session prochaine du parlement provincial d'Alberta promet d'être l'une des plus chargées que nous ayons eues encore.

La Gazette d'Alberta contient en effet, dans son dernier numéro les avis de demande d'incorporation d'un grand nombre de compagnies.

Parmi ces dernières sont les quatre compagnies de chemins de fer ci-après, avec la description sommaire de leurs lignes projetées: "Pincher Creek, Cardston and Montana Ry;" ligne partant du township 6 rang 1, ouest du 5ème méridien et aboutissant à Edmonton après avoir touché à Calgary.

"Canadian Northern Western Ry.; ligne partant d'Edmonton et franchissant la Passe Pine ou Peace; ligne partant d'un point sur le C. P. R., entre Calgary et Edmonton et aboutissant à Rocky Mountain House. Embranchements divers dans les terrains carbonifères de l'Ouest d'Edmonton.

"Lloydminster and North Western Ry;" ligne reliant Lloydminster à St. Paul des Métis.

"Edmonton Interurban Ry;" réseau de tramways électriques intéressant la région d'Edmonton.

Les "chefs" français des hôtels de Chicago en sont encore tout agités...

Une certaine ligue qui s'intitule "White Cross Society of Gotham" a déclaré une guerre d'extermination aux mots et expressions françaises dont sont émaillés les menus dans les hôtels des Etats-Unis.

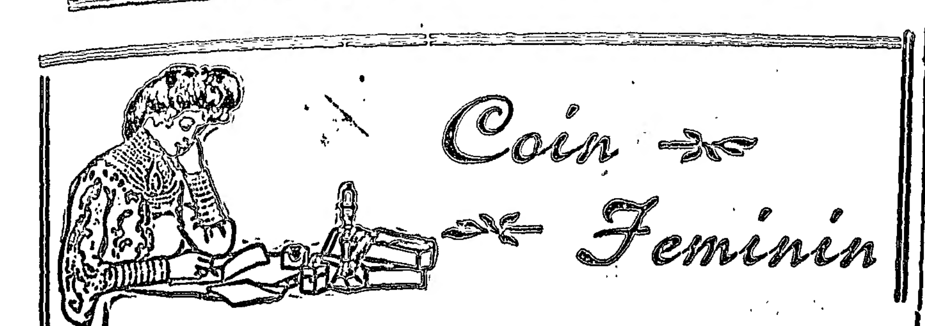
Un ultimatum lancé par cette société s'est heurté aux pointes menaçantes de tous les tournebroches français des hôtels de Chicago...

Les "chefs" se sont montrés indignés de l'attitude francophobe de la "White Cross Society" et ils n'ont pas caché leurs sentiments aux reporters qui sont allés les interviewer sur la question.

Quelques-uns sont allés jusqu'à l'éloquence.

L'un d'eux a déclaré: Le français est la langue de l'expression, et son pouvoir ne se borne pas aux choses culinaires. La mode et la diplomatie ont en elle une ressource précieuse. Vous dites par exemple d'une femme à qui une robe sied bien, dont le chapeau coiffe délicieusement les cheveux tordus dans les règles de l'art, qu'elle est "chic"... Quel mot anglais rendrait aussi parfaitement votre impression sous une forme tellement concise?.. Vous prenez un menu et vous lisez: "Potatoes au gratin." Des milliers de personnes déclarent ce plat délicieux, est-il nécessaire pour qu'on l'apprécie davantage d'écrire sur le menu "potatoes hashed in cream and baked in a dish with cheese on top of the potatoes?..."

Les cuisiniers de Chicago sont éloquents; il serait dommage qu'ils ne remportent pas la victoire.



CHRONIQUE

La lettre signée "Marie-Alice," parue dans l'un des derniers Coins, m'a valu, cette semaine, une piquante correspondance. Comme l'intérêt soulevé par le dernier alinéa de "Marie-Alice" a suscité la verve de nos amies de l'Est et de l'Ouest, je reproduis ci-dessous l'alerte prose d'une amie d'Edmonton et celle, non dépourvue de bon sens d'une correspondante de Montréal.

Edmonton.

Ma chère Magali,

Laissez-moi tailler mon crayon pour vous dire la bonne joie et la satisfaction ressentie en lisant la lettre de "Marie-Alice" dans le Coin de cette semaine.

Ah! ce n'est pas que je me réjouisse de la mésaventure romanesque de votre correspondante. Je suis jeune fille et ce petit drame d'amour vécu m'a beaucoup impressionnée. Ce qui cause mon allégresse n'est donc la triste et douce confidence de "Marie Alice," mais la constatation que "l'Ouest et ses filles plus courageuses en face de la vie" peuvent devenir les excellentes épouses d'hommes d'une éducation pas toujours aussi soignée que celle de nos fermiers, mais qui, parfois, jugent spirituel d'établir une comparaison entre nous, jeunes filles de l'Ouest et nos soeurs des provinces d'en bas.

Pour ma part, et je le dis sans orgueil et sans modestie, j'ai toujours tenu les jeunes filles de l'Ouest pour égales en éducation et en savoir-vivre à nos soeurs de l'Est—et je sais bon nombre d'hommes de profession qui partagent mon opinion. Ce n'est pas tous, cependant. Quelques-uns trouvent à propos de faire de l'esprit à nos dépens.

Je me souviens de la requête bizarre qui fus adressée à notre regrettée Françoise, lors de son passage dans notre ville, il y a trois ou quatre ans.

Pourquoi, Magali, votre plume n'a-t-elle pas répondu, en son temps, à cette demande de "jeunes filles de l'Est, d'une meilleure éducation"? Je vous ai longtemps gardé rancune de ce silence.

Avons-nous donc, là-bas, perdu notre réputation de jeunes sauvagesses habillées en couvertes? Ce serait trop... simple de nous en féliciter.

Quant au reproche de "Marie-Alice" en ce qui concerne la fidélité de ces volages fiancés, il serait plus équitable de l'adresser, en d'autres termes, à ces fiancés mêmes.. Et puis..—mais je n'ai pas de conseils à donner. Je constaterai donc, seulement, que nous, filles de l'Ouest, accoutumées dès notre enfance à nous priver joyeusement du confort, la vie de prairies, faite d'isolement et de travail, ne nous effraie pas—ce qui est fort apprécié du jeune fiancé en passe de planter sa tente dans quelque solitude.

Et maintenant, Magali, laissez-moi vous souhaiter bonsoir et vous assurer de mon amitié.

A. Z.

Montréal...

Chère Madame,

Je viens de lire la lettre de "Marie-Alice" et j'ai cru revivre les jours d'amers découragements, traversés il y a deux ans, à la suite d'une semblable aventure. Mon désir serait d'assurer votre correspondante de ma sympathie et aussi de la persuader qu'il ne saurait y avoir de chagrin véritable alors qu'on possède la certitude que l'aimé a manqué de foi.

Ce n'est pas seulement pour lui dire cela, cependant, que je prends la plume, aujourd'hui, mais aussi pour calmer le scrupule qui parait l'agiter et l'indisposer contre sa tante. A mon avis, cette dernière eut parfaitement raison de s'opposer à un engagement formel. Il est peu probable que son ami lui fut demeuré fidèle alors même que fiancé officiel. La déchirure aurait été plus profonde; l'amour propre de la jeune fille atteint plus cruellement et c'est tout. L'amour ne se retient pas avec des mots, des serments; c'est un oiseau que nul n'a jamais apprivoisé, ainsi que l'on chante. Et la dignité doit d'abord être sauvegardée.

Pourtant qu'au reproche, sous-entendu, que "Marie-Alice" nous adresse sur notre amour du confort, notre besoin de sécurité, je le crois assez mérité. Je n'oserais pas dire qu'il serait mieux de ne pas le mériter.

Combien de têtes folles s'embarquent pour l'Ouest, l'inconnu, les poches plus ou moins bourrées de diplômes ou encore de quelques centaines de dollars qui leur permettront, croyent-elles de faire fortune sur une terre ou dans le commerce.

En conscience, une mère peut-elle confier son enfant à la légère; et la jeune fille qui, sérieuse, discute les bases du foyer futur, doit-elle être qualifiée de sans-coeur? Ce serait injuste, n'est-ce pas?

J'ai beaucoup vieillie pendant ces deux dernières années. J'ai réfléchi sur bien des sujets, qu'amie aimée, je n'avais fait qu'effleurer durant une correspondance d'une année et je ne regrette pas cette vie manquée. Qui sait? Hors de mon milieu, de mes habitudes, j'aurais pu ne pas rendre heureux et être malheureuse. Je me prend souvent à remercier la Providence d'avoir divisé notre route.

Cela paraitra peut-être cruel à Marie-Alice; il faut que le temps émousse son chagrin et alors elle comprendra.

... ...

J.-MARIE X.

Loin de moi la pensée d'activer une polémique entre nos jeunes amies de l'Est et de l'Ouest. Il m'a paru intéressant de faire connaître deux opinions diverses et c'est pourquoi, avec la permission de leurs auteurs, je vous livre ces lettres.

MAG.

Octobre

Octobre; un goût de bois qui flotte; une citerne
Avec les barreaux bruns et de la mousse au bord;
Un accident sans gloire où flambe un soleil terne;
En entrant dans le bois, par terre, un oiseau mort.

Dans l'âme un désarroi de biche que l'on cerne;
Une abdication plénière de l'effort...
La bête anéantie et morne se prosterne,
Avouant sa faiblesse, en larmes, comme un tort.

Le jet d'eau qui s'arrête; une fleur dans la boue;
Un élan supprimé; des cheveux qu'on dénoue;
L'impression perd tout qu'il est déjà trop tard.

Est-ce la peur du froid! Est-ce l'effroi de l'âge!
Octobre: l'abandon, les doutes, le brouillard,
Des rameaux abattus et des bras sans courage.

H. BOUVELET.

PETIT COURRIER

..*Une mère affligée.*—Si le docteur n'interdit pas la lecture, vous pouvez donner à votre fillette les oeuvres de Zénaïde Fleuriot, Maryan, Champol, Roger Dombre.

Pauvre maman! Je sympathise à votre cruelle inquiétude. A cet âge les ressources de sa vie sont merveilleuses; il est permis de conserver l'espoir jusqu'à l'ultime minute. Bon courage

Linotte. — Impossible de publier. Je regrette très fort de vous causer ce petit déplaisir. Combien j'ai envie d'encager cette Linotte!

Rivière. — Etes-vous ondoyante à ce point? Je n'ose compter, alors, sur vos bonnes promesses.

La poésie et la cuisine, les étoiles et la prose: mais, c'est terriblement cela, la vie! Contre quoi vous insurgez-vous, Rivière! Et quelles digues il vous faudra élever pour rouler vos flots dans cette vallée!

Au contraire, vous m'amusez beaucoup et je recevrai cette seconde visite avec le même plaisir.

Marraine. — Un joli prénom, simple, sonore si vous voulez, mais qui ne risque pas de rendre ridicule votre filleul.

Pour ces sortes d'insertions, adressez-vous directement à la rédaction.

Ces cartes se gravent ou s'impriment. Gravées, elles sont plus élégantes. On ne fait pas mention du nom de la Grand' Mère. Vous pouvez l'ajouter vous-même, au haut de la carte.

Mes remerciements pour cette recette.

Gadelle Rouge. — L'affectueuse pensée est charmante, autant que vous, et "fait soleil" ainsi que vous le désirez.

Certainement, je songe souvent à Chapeau blanc et à son amie. Il est permis de chercher à deviner; je vous préviens, cependant, que je ne vous avertirai pas si vous trouvez! A taquine, taquine et demie. Bonnes amitiés.

X. Y. Z. — Je vous fais adresser ce numéro. Il m'est impossible de dévoiler le nom de nos collaborateurs. Regrets.

MAGALI.

La Cathedrale

Sur un ciel gris d'argent
Fine et droite la cathédrale
Découpe avec des tons d'opales
Sa silhouette de granit.

Là, cent escaliers accrochés
Avec des rampes de dentelles,
Parmi des forêts de tourelles
Montent à l'assaut du clocher.

Là, près du tabernacle d'or,
A la lueur des lampadaires,
Le prêtre égrène des rosaires,
L'encens bénit prend son essor;

Les anges joufflus de l'autel
Répondent par des air candides,
Aux rires des Cariatides
Et des vierges de Raphaël.

ANDRE BENOIST.

ON DEMANDE un instituteur ou une institutrice pour le lac St. Vincent. Salaire de $50.00 par mois ou plus. Doit connaître les deux langues.

S'adresser à M. Pierre Gouin, Lac St. Vincent, Alta.

Nouvelles régionales

VEGREVILLE, Alta.

Voici quelques détails qui pourront compléter l'article si sympathique qu'un de nos visiteurs consacrait dernièrement à notre paroisse et plus particulièrement à notre couvent de Religieuses de la Providence et à notre hôpital général.

Les RR. Soeurs de la Charité de Notre Dame d'Evron sont arrivées le mercredi 4 octobre.

Le R. P. Lemius, O. M. I., l'un de leurs dévoués directeurs, avait bien voulu les accompagner jusqu'à Végreville et par là même nous causer le plaisir d'une visite agréable.

Les RR. Soeurs de la Charité vont commencer incessamment leur oeuvre dans l'hôpital provisoire.

Le nouvel hôpital dons le soubassement est actuellement terminé occupera le coin sud-ouest de la propriété de la mission et aura accès sur deux rues.

Construit tout en briques, à trois étages, solidement assis sur un soubassement en béton, il aura une façade de 90 pieds de longueur sur 40 pieds de hauteur. Dans le sous-sol seront situés la cuisine, les réfectoires, une grande salle, le lavoir, les fournaises et les cuves.

Les deux premiers étages réservés aux malades seront divisés en salles générales, chambres privées et semi-privées. Une partie du bâtiment absolument indépendante sera réservée à la Maternité. Une salle d'opérations et une salle de pansements seront également aménagées.

L'étage supérieur sera réservé pour le moment aux Religieuses. Ce sera un hôpital général dans toute l'acceptation du mot, comme le sont généralement presque tous nos hôpitaux tenus par les Religieuses. Tous les docteurs dûment qualifiés pourront y placer et soigner leurs malades. Nous avons actuellement à Végreville même trois médecins qualifiés et les petites villes environnantes ont aussi leur médecins dont les malades seront également reçus. Parmi nos médecins nous aimons à nommer le Dr Aug. Couillard, établi depuis quelque temps au milieu de nous, qui a su par sa science et son habileté se faire une bonneclientèle; il est l'un des plus zélés promoteur de l'hôpital.

Le coût de l'hôpital s'élèvera à plus de $20,000,00 dont $5000,00 doivent être recuillis par une souscription ouverte il y a quelques mois et qui s'élève aujourd'hui à plus de $2500.00. Nous l'avons publiée dans le "Courrier de l'Ouest" en différentes listes. Une sixième liste suivra bientôt.

ST. PAUL, Alta.

Les battages sont très avancés ici et aux alentours. Le rendement est fort satisfaisant, surtout du côté du nord; la qualité du grain est bonne en général, quoiqu'à Lafond, Brosseau et Duvernay beaucoup de grain, soit léger et ne convienne pas pour semence. Dans quelque temps nous pourrons donner la moyenne de rendement à l'acre pour chaque localité.

L'arrivée des colons augmente de jour en jour et nous les plaçons tous d'une manière satisfaisante.

Il est impossible à qui que ce soit de critiquer notre pays et en particulier les alentours de la rivière Castor jusqu'au lac La Biche.

Nous renouvelons notre appel aux Canadiens-français désireux de s'assurer des homesteads dans une bonne région de l'Ouest. Le temps presse plus que jamais. Qu'ils viennent sans délai s'ils veulent passer avant les immigrants de race étrangère. Le Rév. M. Ouellette, prêtre colonisateur, a visité dernièrement les belles et populeuses paroisses de St. Vincent et Bonnyville. Il a été fort surpris du changement intervenu pendant ces derniers mois. Tous les colons, placés par son entremise dans cette région, l'ont remercié de les avoir envoyés où ils se trouvent si parfaitement établis.

Et cependant la plupart au début se plaignaient et se décourageaient presque en face des difficultés inséparables d'un établissement nouveau.

Les Canadiens-français doivent être capables d'un effort de quelques mois pour surmonter les obstacles du début, ils le prouvent amplement.

On parle beacoup de chemin de fer depuis quelque temps.

Nous aurons prochainement l'occasion de revenir sur ce sujet pour fournir quelques informations intéressantes et sures.

NECROLOGIE.

Ainsi que nous le relations la semaine dernière, un terrible accident est arrivé à St. Paul. De retour d'une partie de chasse, en compagnie de MM. Th. Lessard, R. Beaudette et du Dr Gagnon, M. H. Fortier fit une chute de cheval et se tua.

La mort prématurée de l'infortuné jeune homme est venu jeter la consternation à St. Paul et aux environs.

D'une conduite chrétienne exemplaire durant les plus belles années de sa jeunesse, notre ami dut acquérir des mérites auprès de Dieu qui contribuent à cette heure à le rendre plus heureux que ceux qu'il a quêtés.

Cette mort tragique, nous enlevant soudainement l'un de nos meilleurs amis, est venue nous faire souvenir que la volonté impénétrable de Dieu peut nous rappeler à chaque minute et que nous devons toujours être prêts à répondre à son appel.

M. J. H. Fortier comptait autant d'amis que de connaissances et tous l'estimaient profondément pour ses qualités. Sa disparition laisse parmi nous un vide profond, et son souvenir subsistera à amais dans l'esprit de tous ceux qui le connurent et l'approchèrent.

La mort est toujours triste, mais combien plus douloureuse elle apparaît lorsqu'elle frappe un jeune homme, dans tout le rayonnement de son heureuse jeunesse, et que celui-ci est éloigné de milliers de milles de ses parents.

La douleur des parents de notre ami, pour qui il était la joie et l'espérance, sera immense, inconsolable et nous sommes douloureusement émus en évoquant cette douleur des vieux parents éloignés du lit de mort et de la tombe de leur fils.

Puissent notre amitié et notre estime pour le défunt leur être une consolation dans leur souffrance que nous partageons sincèrement.

VERMILION, Alta.

Six trappeurs sont partis lundi dernier pour se livrer à la chasse au nord de la Saskatchewan avec deux pleins wagons de matériel. Bonne chance.

Nous apprenons le prochain départ de M. A. Beaudin, pour son homestead à St. Paul des Métis. C'était le seul photographe de la ville où il était établi depuis un an et où il ne connaissait que des amis. C'était un excellent catholique. Il faisait de la photographie à la perfection; son départ laisse une place à prendre.

Dans sa dernière séance le Conseil Municipal a décidé d'installer 3 lampes électriques dans le village.

Il a autorisé le maire à passer un marché avec M. W. Peters, pour mettre du gravier dans certaines rues au prix de $1.00 le voyage.

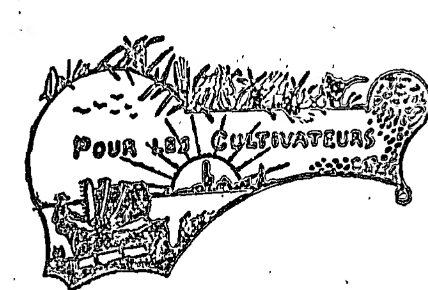
Mercredi, Mme Goutier rentrait en ville avec son fils quand arriva derrière un attelage sans cocher. Les chevaux menaient grand train; M. Pierre Goutier sauta à bas de sa voiture et parvint à arrêter les chevaux qui appartenaient à l'écurie de louage de M. Hayward.

Le Secrétaire annonce qu'il a correspondu avec une Compagnie de Régina pour creuser jusque 1000 pieds si c'est nécessaire, le nouveau puits.

Une vente de bêtes a eu lieu cette semaine et les prix ont atteint un taux incroyable.

Ainsi, un cheval estimé $100 à $120 a été vendu $160; les vaches laitières sont montées à $60 et les veaux d'un an à $20. Pour ceux-ci c'est le double du prix habituel.

—De tous côtés les batteuses mécaniques marchent et se dépêchent avant la venue de la neige. Dans notre district on dit que la plus belle récolte est celle de M. Olesen, qui sur 73 acres en blé compte du 30 minots à l'acre. Si c'est vrai, nos félicitations, car cette année celui qui a plus de 20 minots peut s'estimer heureux.



Chronique Agricole

LA PRODUCTION AVICOLE AU CANADA.

Extrait d'une conférence faite par M. Gunn, de Toronto, devant la Commission avicole de l'Union Expérimentale des Agriculteurs de Québec.

La production avicole est loin d'être aussi forte que la demande du marché pour ces mêmes produits, et notre impuissance à répondre en toute saison à la demande continuelle fait le sujet d'un sérieux problème.

Nous nous demandons, naturellement, les causes de cette impuissance. Les réponses à la question peuvent être diversement formulées. Personnellement, je crois que les cultivateurs ne se rendent pas suffisamment compte des profits que l'on peut tirer de l'élevage de la volaille. Nous basant sur des estimés que l'on ne saurait taxer d'exagération, nous estimons que chaque poule peut rapporter, sous forme d'oeufs seulement, un profit de $1 par année, déduction faite du coût de la nourriture.

Nous n'avons pas de statistiques démontrant cette année, le nombre de personnes occupant un terrain au Canada, mais en 1900 le gouvernement publiait des statistiques où il était démontré que 544,688 personnes occupaient un terrain. Le nombre total de cultivateurs ayant plus de 50 acres de terrain était de 172,429. On admettra facilement qu'un cultivateur à la tête de 50 acres ou plus devrait garder en moyenne une centaine de poules, et que le cultivateur ayant moins de 50 acres en devrait garder une cinquantaine.

Si tel était le cas au lieu d'avoir, au Canada, 25,000,000 d'oiseaux de basse-cour, nous en aurions aujourd'hui même 45,847,350, rapportant un profit d'au moins $1 par tête. Voyez ce que cela signifierait pour le pays.

Tout le monde sait que le nombre d'occupants du sol est d'un tiers plus élevé qu'en 1901.

En conservant les proportions ci-haut pour ce qui est de la superficie des fermes, nous avons donc 229,905 fermes de 50 acres au moins, et 496,345 fermes de plus de 50 acres chacune. Conservant encore les mêmes proportions dans la répartition des poules, (soit 50 ou 100 poules par ferme, selon qu'elles appartiennent à la première ou à la seconde catégorie), nous aurions, 11,495,250 poules sur fermes de 50 acres au moins, et 49,634,500 poules sur fermes de 50 acres ou plus; soit un total de 61,129,750 poules.

Estimant avec beaucoup de raison que chaque poule rapporterait sous forme d'oeufs un profit de $1, nous aurions donc de cette seule source, $61,000,000.

La chose est stupéfiante. Calculant toujours d'après les mêmes données, il est facile de se rendre compte de combien, même avec une assez léger accroissement dans le nombre de poules, nous augmenterions les revenus du pays.

On se rend facilement compte qu'il y a lieu de développer cette industrie si l'on considère que le **Canada ne possède en tout que** 25,000,000 de têtes de volaille. Les cultivateurs ne gardent pas assez de volailles. S'ils en gardaient des troupeaux plus considérables, leurs revenus augmenteraient en des proportions telles que ces messieurs se rendraient bientôt à l'évidence, seraient bientôt convaincus des profits considérables dérivant de cet élevage. Et quand un homme est convaincu qu'il est de son intérêt d'adopter telle mesure, de donner telle direction à ses affaires, on peut être à peu près certain qu'il donnera à la chose au moins quelque attention.

Si sur chaque ferme on pouvait trouver une moyenne de volailles égale à celle que j'ai indiquée, quel accroissement nous constaterions dans l'envoi des volailles abattues, si en faveur aujourd'hui sur le marché, et dont il ne peut jamais s'approvisionner en quantité suffisante pour répondre à la demande. Vous serez peut-être étonnés d'apprendre que, bien que nous soyons dans le commerce depuis de longues années, jamais encore nous n'avons refusé d'acheter la volaille ou les oeufs offerts par le producteur.

Le haut prix des viandes a provoqué une grande demande pour la volaille; aussi depuis quelques années le prix des produits avicoles a subi une hausse notable.

Le développement de l'Ouest a également créé de nouveaux marchés, qui absorbent les produits jusque-là exportés.

C'est pourquoi la somme de nos produits, vifs et abattus exportés l'an dernier, (1909), s'élève seulement à $109,290.

Quand l'on considère que le marché anglais importe de divers pays, pour environ $5,000,000 valant de volailles il est facile de se faire une idée du développement possible de cette industrie; et comme la demande s'accroît toujours sur le marché américain, ce marché offrira aussi un débouché à nos produits futurs.

Il est donc évident que les débouchés pour ces produits sont illimités.

Inutile d'ajouter que l'acheteur étranger recherche toujours les marchés qui peuvent fournir des produits en abondance et d'une manière permanente. Notre impuissance à ce faire a pratiquement éloigné de nous les acheteurs de la Grande-Bretagne, qui nous ont rayés de leur liste comme producteurs, et qui pourtant ne seraient que trop heureux de nous transmettre leurs commandes.

Une autre cause qui a pour effet de paralyser le progrès et le développement de ce commerce est la piètre qualité des produits généralement fournis par nos marchés.

. . . .

La différence de prix entre la volaille de bonne et la volaille de mauvaise qualité, entre la volaille maigre et de qualité inférieure, et celle abattue en de bonnes conditions est tellement évidente qu'il serait oiseux de renchérir sur ce point. Je désire cependant mettre sous vos yeux quelques chiffres, lesquels touchent à un côté essentiel de la question. Je ne crois pas me tromper en disant que cinquante pour cent seulement de la volaille sont mis sur le marché en bonne condition.

L'hon. M. Fisher m'écrivait il y a quelques semaines que l'on évaluait à 4,177,583 le nombre de volailles vendues ou abattues l'année dernière dans Ontario. Tenons compte du fait que ce nombre comprend des poules, des dindons, des canards et des oies, et accordons à tout le lot un poids moyen individuel de cinq livres, soit un poids total de 20,587,915 lbs.

Sur la moitié de ce nombre de livres au moins trois sous la livre ont été perdus, faute de soin dans la préparation pour le marché.

En d'autres termes, les cultivateurs d'Ontario ont perdu $308,818.74.

Il y a évidemment là matière à réflexion.

Nouvelles Régionales

ST ALBERT, Alta.

M. et Mme Félix Pagé font part de la naissance d'une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie, Lucile, Irène, Yvonne, Eugénie. Parrain et marraine, M. René et Melle Béatrice Pagé, frère et soeur de l'enfant.

BONVOULOIR, Sask.

Sachant qu'il vous est toujours agréable de publier des renseignements sur les progrès de la colonisation canadienne-française dans l'Ouest, je me permets de vous donner quelques détails sur le sud de Gravelbourg où l'élément français est si nombreux.

Il y a eu deux ans au mois de mai, nous venions prendre des homesteads sur le township 9, rang 5, ouest du 3ème Méridien. A ce moment il n'y avait à peu près personne dans la région, aucune trace de culture n'existait et tout ce que l'on voyait était des sentiers de buffalo et des buttes de blaireaux.

Aujourd'hui, après un si court laps de temps, tout est bien changé. Tous les homesteads sont pris et une bonne partie est déjà en culture; il n'est pas rare de voir des champs de grain de 100, 150 et même 200 acres.

Le centre le plus important de cette région est La Flèche où sont établis un magasin général, une agence d'outils aratoires, une forge, un hôtel, une écurie de louage. Un district d'école est en voie de formation à La Flèche.

Cette dernière localité est entourée à peu de distance des bureaux de poste suivants: Bonvouloir, Capital, Leeville, West Gravelbourg, Meyronne, Gravelbourg. Toute la région est habitée en grande partie par des Canadiens-français, venus de l'est et des Etats-Unis, des Français et des Belges, il y a également quelques Allemands et Américains. Tous ces colons sont arrivés ici avec un certain avoir, tant en argent qu'en outils aratoires et en animaux, de sorte que tous sont très prospères.

Nous n'avons pas encore d'église à Bonvouloir, mais M. l'abbé Bois, curé de Meyronne vient célébrer la messe tous les mois. Ces offices sont très suivis et chaque fois 75 à 100 personnes assistent à la Grand' Messe célébrée avec accompagnement de chants. Plusieurs baptêmes ont déjà eu lieu à Bonvouloir. Nous n'attendons qu'une bonne récolte pour bâtir une église.

La récolte de cette année est loin d'égaler celle de l'année dernière qui avait donné de 85 à 95 minots d'avoine à l'acre et de 35 à 40 minots de blé. Par suite de l'absence de pluie, l'avoine a manqué, mais le blé a cependant assez bien réussi.

Nous attendons avec impatience l'arrivée des équipes qui travaillent à la construction des voies ferrées du C.P.R. et du C.N.R.

Dès maintenant toutes les bonnes terres sont prises jusqu'au pied de la montagne des Bois et même jusqu'à la frontière des Etats-Unis. Toutes les terres de la région sont de bonne qualité et l'on parle déjà d'une valeur allant de 18 à 20 piastres de l'acre. Lorsque les lignes de communications que l'on construit actuellement seront terminées, une magnifique et prospère région s'étendra de Weyburn à Lethbridge et de la voie transcontinentale du C.P.R. à la frontière des Etats-Unis où nos compatriotes seront solidement établis.

UN FERMIER DE BONVOULOIR.

STETTLER ET ENVIRONS, Alta.

Monsieur l'abbé Joseph Bazin, de Stettler, organise une loterie dont le bénéfice est destiné à finir de payer la construction de l'église catholique. On sait avec quel zèle et quel dévouement notre pasteur a mené à bien cette oeuvre qui paraissait presque impossible dans notre ville. Le premier prix de la loterie consiste en un superbe poney; cinquante autres prix sont également offerts. Nous sommes persuadés que tous nos compatriotes n'auront pas besoin d'être attirés par la beauté des lots pour se munir de billets. Ils se feront un devoir d'aider M. l'abbé Bazin. Ajoutons que les billets sont vendus à raison de 50 cents et que la loterie aura lieu le 26 décembre.

M. le comte H. de Bouville, de Lowden Lake, vient de vendre sa terre à notre sympathique compatriote M. Randon. M. de Bouville retourne à Bordeaux, France, son pays natal, pour y retrouver son frère qui est vicaire d'une importante paroisse de cette ville. M. le comte de Bouville laisse le souvenir d'un homme énergique doublé d'un érudit et d'un parfait gentilhomme.

Messieurs Gendre, d'Ewing et Durieux frères, de Big Valey, ont livré cette semaine un convoi important de boeufs gras à la station d'Erskine. En procédant à l'embarquement du bétail, M. Jean Durieux faillit se faire écharper par un boeuf furieux. Grâce à son agilité et à sa présence d'esprit, M. Durieux put lui échapper et en être quitte pour la peur et une légère courbature.

GRAVELBOURG, Sask.

Notre boulanger, M. Charles Turcotte, a transporté sa boulangerie sur son homestead pour l'hiver. M. Turcotte continuera de fournir du pain à son innombrable clientèle de "bachelors"; il a l'intention d'avoir un dépôt de pain à La Flèche.

M. G. Lamoureux a également transféré son salon de coiffure dans l'ancien édifice du Télégraphe.

Samedi dernier, les amis de M. Nap L'Heureux se réunissaient à sa demeure pour fêter son 28ème anniversaire de naissance. Il y eut chants et dances. On s'amusa beaucoup et l'on ne se sépara qu'à une heure avancée, chacun emportant un souvenir ravi de cette soirée intime.

Parmi les assistants on remarquait entre autres: M. et Mme F. Gauthier, M. et Mme Edm. Cardinal; M. et Mme O. Boisselle; Mlles P. Beaubien, M. Morissette, C. Ross; MM. Z. Lacasse, E. Dion, S. Cardinal, A. Michaud, G. Bélisle, P. L'Heureux et J. A. Nobert.

CLAYSMORE, Alta.

Dernièrement les fermiers de Claymore ont ouvert une action contre la Cie du C.N.R. au sujet du mauvais entretien des garde-feux. La cause fut conduite par le constable McPhail pour la Couronne et le C.N.R. fut défendu par S. Short, avocat d'Edmonton. Malgré une plaidoirie magnifique la Cie fut condamnée à $100 d'amende plus les frais.

INNISFAIL, Alta.

Nous apprenons que, par suite de la nouvelle ordonnance de S. S. Pie X, la Première Communion se fera le 29 de ce mois à Innisfail.

RAVEN.

Un chasseur heureux a tué cette semaine un ours pesant 873 livres et l'a vendu 20 piastres chez Lundy, boucher. Celui-ci en a tiré parti en revendant la viande à raison de 10 cents la livre et la graisse à 15 cents.

LEDUC, Alta.

Le Bureau des Terres d'Edmonton, à la date du 3 octobre, a décidé d'ouvrir une assez grande quantité de townships, dont la liste peut être demandée à tous les bureaux de sections du district.

PERDU OU VOLE. — Il a été perdu ou volé à la ferme de M. Walter Sporle, route de St. Albert, Edmonton, une jument baie, poids 1200 livres; large cicatrice sur le côté droit, ainsi qu'une jument grise, croupe inclinée, borgne, poids 1200 livres. Récompense à qui les fera retrouver. Téléphone 1729.



Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes: Prix $3.00 l'acre. Devoirs: Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

CHARBON.—Le droit d'exploitation d'une mine de charbon peut être obtenu pour un terme de vingt et un ans, renouvelable, à raison d'un paiement annuel de $1.00 par acre: en aucun cas une surface de plus de 2560 acres pouvant être louée à un même individu ou à une compagnie. Un droit royal de 5 cents par tonne sera perçu sur tout charbon vendable extrait d'une mine.

W. W. CORY,
Député ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

A VENDRE, un engin à gazoline de 6 H.P., marque Gade, refroidisseur à air, scie et courroie. Etat neuf. S'adresser pour les conditions au coin de la Troisième rue et de l'avenue Athabasca, à la cour à bois.

Chronique Locale

L'hon. Sénateur Roy est reparti dimanche soir pour Ottawa.

M. J. E. Laurencelle est parti dimanche pour un long voyage dans l'ouest des Etats-Unis.

M. Laurencelle visitera les principales villes de la côte du Pacifique. Son absence sera de plusieurs semaines.

M. J. J. LeBlanc, B.A., professeur à l'Ecole Séparée de la Troisième rue est parti ce matin pour Wetaskiwin où il doit assister à la convention annuelle des instituteurs de l'Alberta-nord.

M. LeBlanc, reviendra samedi matin pour prendre part à la réunion du Comité chargé de réviser le programme d'études des écoles provinciales.

Les Ecoles Séparées seront représentées à cette réunion par MM. Connely et LeBlanc.

M. A. V. Pujebet est parti samedi dernier pour Winnipeg et New York, où il s'embarquera le trois novembre à bord de la Provence......

M. Pujebet séjournera durant les mois d'hiver en France.

On nous prie d'insérer la note suivante:

"A St-Etienne de Beauharnois. Qué., le 13 otobre, M. Léonidas Ménard et Melle Marie Anne Amyot tenaient sur les fonts baptismaux, Joseph Léonidas, enfant de M. Ferdinand Ménard, fils. La cérémonie du baptême fut accomplie par M. Pelland, curé de la paroisse."

Comment se refuserait-on le luxe de fumer un excellent cigare après déjeuner lorsque l'on sait que les fameux cigares "La Fortuna" se vendent 3 pour 25 cents chez

McNEIL,
Marchand de Tabacs,
243 Avenue Jasper Ouest.

On trouvera à ce populaire magasin un stock considérable de pipes "Calabash" depuis 10c jusqu'à $1.00.

Lundi dernier décédait à l'hôpital général des suites d'une fièvre typhoïde, M. Gosselin, de Rivière-qui-Barre.

L'infortuné jeune homme avait contracté cette maladie durant qu'il travaillait dans un chantier de construction du G. T. P. à l'Ouest d'Edmonton.

M. Gosselin était arrivé depuis deux années de province de Québec où réside sa famile.

NECROLOGIE.

Nous apprenons avec regret la mort de Mme J. P. Lessard, décédée à Cranbourne, comté de Dorchester, Qué., le 24 octobre.

La défunte qui était âgée de 70 ans laisse un époux, M. J. P. Lessard, et six enfants: l'hon. P. Ed. Lessard, M. Gus. Lessard, du "Courrier de l'Ouest," Mme W. Gariépy, d'Edmonton; M. J. L. Lessard, marchand d'Athabasca Landing; M. Thomas Lessard, marchand de St. Paul des Métis et Mme Ferron, épouse de M. J. T. Ferron, avocat de St. Joseph de Beauce, Qué.

Mme J. P. Lessard était malade depuis plusieurs mois. Elle laisse après elle un long passé de mère et d'épouse chrétienne qui lui a valu l'estime profonde de tous ceux qui la connaissaient.

Au nom du "Courrier de l'Ouest," nous offrons à la famille douloureusement affligée nos condoléances et notre sympathie.

M. J. P. Bélanger, anciennement propriétaire de l'hôtel Queen, au Fort Saskatchewan, vient de se rendre acquéreur du "Strathcona House" l'un des plus importants hôtels de Strathcona.

L'importante boulangerie de MM. Hallier et Aldridge vient d'être entièrement remise à neuf

On a procédé à l'installation des pétrins mécaniques les plus modernes et les fours ont subi également d'importantes améliorations.

La boulangerie Hallier et Aldridge est actuellement sans conteste l'établissement du genre le plus "up-to-date" de l'Ouest canadien. Les frais ocasionnés par cette remise à neuf se montent à plusieurs milliers de dollars.

MM. Hallier et Aldridge vont se trouver ainsi plus que jamais en mesure de satisfaire leur clientèle qui va toujours croissant.

FAITS DIVERS.

Les contribuables d'Edmonton désireux de bénéficier de l'escompte de 5 p.c. sur le montant des impôts fonciers ont fait parvenir une quantité considérable de chèques aux bureaux du percepteur municipal au cours de la semaine dernière.

On estime que près de $500,000 ont été versés en quelques jours.

Les deux contribuables les plus lourdement "imposés" sont la Compagnie de la Baie d'Hudson et MM. MacDougall et Secord.

La souscription ouverte par le Y.M.C.A., pour éteindre la dette existante sur le bâtiment et faire effectuer quelqus améliorations, a produit en cinq jours $37,959,-25.

Une souscription personnelle s'est élevé à $2,000.00, il y en eut plusieurs de $1,000 chaque.

De passage à Edmonton, M. McKenzie, président du C.N.R., a déclaré que toutes les informations publiées au sujet de la construction d'une gare union par les Compagnies du C. N. R. et du G. T. P. sont fausses.

Faux également le bruit d'après lequel le C. N. R. entreprendrait la construction de la ligne A. et G. W. R.

La Compagnie du C.N.R. vient de contracter un emprunt de $2,-000,000 en Angleterre pour développer la compagnie de pêcheries de baleines sur la côte du Pacifique. compagnie dépendante du C. N.R.

Les travaux de maçonnerie du gigantesque pont à niveau ont été commencés depuis quelques jours.

Trois malaxeurs mécaniques sont employés à ce travail.

Une activité intense règne actuellement sur l'emplacement du pont qui sera l'une des merveilles de l'Ouest canadien.

Huit chasseurs d'Edmonton partiront le 2 novembre prochain pour prendre part à la grande chasse de bisons organisée par MM. Howard Douglas, commissaire des parcs du Dominion et Michael Pablo.

Une trentaine de bisons furieux empêchent actuellement que l'on capture les animaux achetés par le gouvernement canadien et ce sont ces bisons auxquels vont s'attaquer les chasseurs.

La chasse qui n'est pas sans présenter des dangers sérieux se fera à cheval.

Nos concitoyens ont juré de ne pas revenir bredouilles!...

La grève des platriers, si malencontreusement déclarée au commencement de l'hiver, menace de durer encore plusieurs jours.

Un garnd nombre de constructions nouvelles sont atteintes par cette grève et les propriétaires vont subir des préjudices considérables.

Mme Robt. Cochrane vient d'arriver à Edmonton de retour de la Grande Prairie en compagnie de son mari. Mme Cochrane a couvert à cheval une distance de 500 milles en 16 jours.

M. Cochrane a acheté 1280 acres de terre à la Grande Prairie.

M. L. F. Clarry, avocat de Calgary, vient d'être nommé député Proûreur-général d'Alberta en remplacement de M. S. B. Woods.

Mgr le Prince Zseptycki, primat de l'Eglise ruthène, qui a présidé, dimanche dernier, à une grande cérémonie religieuse à Mundare, Alta., est arrivé à Edmonton, mercredi dernier et a été reçu à la gare par un grand nombre de catholiques.

Le Cardinal Prince Zseptycki a été l'hôte des RR. PP. Oblats à la Mission de la Dixième Rue où il a été accueilli par Mgr Legal.

Après avoir visité l'église ruthène de l'est, l'éminent prélat est parti pour l'évêché de St. Albert, où il sera l'hôte de Mgr. Legal.

Le Cardinal était venu assister aux fêtes du Congrès eucharistiques de Montréal en qualité de délégué de l'église ruthène.

L'association d'Exposition d'Edmonton vient de décider l'érection pour l'an prochain d'un pavillon pour l'examen des animaux.

Ce pavillon, qui pourra être utilisé comme palais des Arts, coûtera environ $120,000.

D'une architecture élégante, ce pavillon sera une amélioration considérable pour le parc de l'Exposition.

VENTE A L'ENCAN.

Mercredi 9 novembre 1910 à 1 heure p.m.

Repas gratuit à midi.

Daprès les instructions de Mme Alex. Golden, je vendrai sans réserve au jour dit, les animaux et objets ci-après, actuellement sur sa ferme située à 4 milles à l'ouest et à 1 mille au sud de Morinville.

Dix chevaux, juments et poulains. Des juments et des poulains superbes sont compris dans ce lot.

Seize tête de bêtes à cornes, y compris des vaches fraiches de lait, de génisses et des veaux.

Quantité considérable de produits de ferme, pommes de terre, foin, etc.

Instruments aratoires complets et en bon état, moissaneuse, faucheuses, rateaux, herses, traineaux, chariots, harnais, etc.

Lot important de bois pour construire. 35 poules.

Conditions de vente. $15.00 et au-dessous, comptant; au-dessus dé $15.00, crédit de six mois sur hypothèque au taux de l'intérêt des banques.

ROB. SMITH,
Encanteur d'animaux et de fermes.
63 McDougall, Edmonton.

Tous les fermiers ayant des animaux peuvent les amener à cette vente.

Végreville à St. Paul

MM. Sigler et Richardson, propriétaires de l'écurie "Vegreville Livery, Feed & Sales" désirent annoncer au public que la voiture de poste de Végreville à St. Paul des Métis part de Végreville chaque mardi, jeudi et samedi à 8 heures du matin, et arrive à St. Paul des Métis le même jour à 6 heures du soir.